Commission consultative paritaire de l'Université Gustave Eiffel, catégories A, B, C.
Liste présentée par Sud Recherche et Sud éducation, membres de Solidaires

CCP 2026 : quels enjeux ?

En parallèle des élections des représentant-es au Comité social d'administration (CSA) - où nous sommes toutes et tous appelé·es à voter au sein d'un même collège électoral quels que soient notre statut et notre niveau d'emploi - sont organisées les élections pour renouveler les Commissions consultatives paritaires (CCP) : les agentes et agents non-titulaires (CDD ou CDI, doctorants, post-docs, contrats de travailleur handicapé) sont appelé-es à participer au vote ; mais, comme à son habitude, l'Université Gustave Eiffel a choisi de distinguer les personnels par catégorie (A, B et C) !

Les CCP sont « compétentes » en particulier pour les questions disciplinaires, les licenciements en cours de contrats. Avec une pression de plus en plus forte sur le personnel, en lien avec une culture du résultat et de la rentabilité de plus en plus prégnante, il est primordial de se défendre et d'affirmer la solidarité entre toutes les catégories de personnel.

En votant SUD, vous ferez le choix du refus de toute compromission ou arrangement : pas question de croire les directions sur parole, de sacrifier un dossier pour un autre.

Les représentant-es Sud éducation et Sud Recherche seront attaché-es à décortiquer les vraies raisons des situations, en particulier l'environnement de travail global, pour proposer des moyens d'y remédier au fond. Pas question de laisser passer sans bruit les procédures-bâillons (qui visent à réduire la liberté d'expression des enseignants chercheurs) ou les demandes de sanctions d'une hiérarchie incapable d'organiser correctement le travail. Mais nos représentant-e-s n'hésiteront pas non plus à voter des sanctions contre celles et ceux qui abuseraient de leur(s) collègue(s) ou du collectif.

Vous choisirez des élues et des élus qui s'appuieront sur un travail collectif plutôt que de décider - ou de se débattre - dans leur coin. Des élues et des élus qui portent la solidarité entre toutes les catégories, tous les statuts.

En votant pour Sud éducation et Sud Recherche, vous nous permettez surtout de poursuivre et d'amplifier notre action de défense individuelle, y compris devant les tribunaux. Certes, nous ne communiquons pas assez sur nos actions et nos succès ; d'autres le font mieux que nous. Nous préférons les résultats.

STOP à la PRÉCARITÉ

Revendiquer un emploi stable pour tout le personnel, ce doit être le combat de tout le personnel.

Seul l'emploi stable permet d'assurer la pérennité de la recherche, de créer un collectif de travail durable et solide et de pouvoir s'appuyer sur ses collègues dans la durée.

Seul l'emploi sur statut de fonctionnaire, assorti de financements pérennes, permet de répondre à la demande « d'expertise scientifique indépendante » désormais sollicitée de toutes parts.

Parce que ce sont les intérêts de tous et toutes, ce doit être le combat de tous et toutes, titulaires comme précaires.



Vous attendez plus d'équité entre catégories de personnel, entre fonctions exercées, entre les femmes et les hommes : soyez assuré-es de notre vigilance sur ces thèmes, dans tous les dossiers !

NOS ENGAGEMENTS

Pour que les Commissions consultatives paritaires soient une voie de défense individuelle efficace, il faut une action collective à la hauteur de l'enjeu !

Vos délégué-es seront accompagnés par vos élu-es SUD Éducation et SUD Recherche des autres instances de l'Université. En effet, les délégué-es qui défendront un-e collègue en difficulté seront eux-aussi en situation précaire. Le risque existe de se retrouver en situation de fragilité face à l'employeur, et d'être ensuite « épinglé » au moment de la recherche d'un emploi stable ou… d'un nouveau CDD !

Elles et ils doivent pouvoir s'appuyer sur un collectif fort et déterminé, seul capable d'interpeler les directions sans crainte de retour de bâton.

L'intervention « obligatoire » de la CCP est limitée aux situations très conflictuelles. Il est pourtant reconnu de toutes parts que l'intervention en amont, avant le conflit ouvert, a de meilleures chances de réussite. Est-ce avec de telles pratiques qu'on espère diminuer le stress au travail ? C'est en collaborant entre militant-es titulaires et précaires que l'on peut tenter de passer outre les blocages qu'on nous impose.

Nous refusons de nous séparer arbitrairement en deux communautés ; nous militons au contraire pour un personnel uni, quel que soit le statut de chacun.

Nous revendiquons des droits identiques pour toutes les catégories de personnel, le suivi des contractuel-es devrait pouvoir s'effectuer auprès de la CAP de titulaires correspondant à leur fonction.

Vos élu-es ne sont pas là uniquement pour siéger autour d'une table, mais **présent-es à vos côtés pour vous défendre tout au long de votre contrat**. À tout moment, chacun-e d'entre vous peut nous interpeller, sur toute question d'ordre individuel, par exemple lorsque l'administration vous refuse certains droits (télétravail), si vous souhaitez faire modifier le compte rendu de votre entretien professionnel, si vous rencontrez certaines difficultés de reclassement...



La transparence et l'information de toutes et tous : des représentant-es attentives et attentifs à la défense du personnel oblige l'administration à débattre de ses critères et à motiver ses décisions, y compris disciplinaires. En accord avec l'agent ou l'agente, nos représentantes et représentants n'hésiteront pas à rendre publics les abus dont elles ou ils auraient connaissance dans l'exercice de leur mandat.

Mêmes droits et mêmes rémunérations, quels que soient les statuts des personnels !

Votez SUD Éducation et SUD Recherche …
pour des élu-es combatives, combatifs et motivé-es

Pour avoir plus d'informations sur l'activité de nos syndicats :

http://www.sud-recherche.org et https://www.sudeducation.org/

N'hésitez pas à prendre contact :

contactuge@sud-recherche.org

contact.sud-education@univ-eiffel.fr